Conditions Générales de Vente de séjours au cabanage CAP GUÉRY
(cabanes en rondins et tentes-lodges) - MAJ06-2025

PRÉAMBULE

Les précédentes conditions générales régissent exclusivement la réservation et la vente de prestations de séjours en cabanes et tentes-lodges du Centre Montagnard Cap Guéry, situé à l'adresse : col de Guéry - 63240 Le Mont-Dore, réalisées par téléphone et par le site www.capguery.com

DÉFINITIONS

Le Centre Montagnard CAP GUÉRY propose à la location ouverte au public des équipements d'hébergement alternatif regroupés sous la terminologie suivante :

Cabanage

Campement de type nordique composé de différents types d'hébergement insolites et destiné à l'expérience de séjours et courts séjours d'immersion nature en autonomie, sans eau ni électricité dans les hébergements. Le cabanage est composé de 2 cabanes, 2 tentes-lodges, de toilettes sèches indépendantes, et d'un espace sanitaire collectif (2 douches, 2 WC et lavabo).

Cabaneur

Usager du cabanage.

Cabanes

Deux cabanes en rondins (fustes) d'une surface d'environ 16 m² chacune. D'une capacité de couchage pour 4 personnes (2 adultes & 2 enfants), elles sont chacune aménagées avec les équipements suivants :
- 1 poêle à bois, 1 grille métal protège-feu, 1 gant pour la manipulation du poêle, 1 pince/tisonnier pour les braises, 1 seau avec du sable pour étouffer les flammes en cas d'embrasement de votre poêle à bois ou feu de forge.
- 1 plan de travail avec cuvette-évier,
- 1 réchaud à gaz,
- 1 petite casserole,
- 1 table à manger avec 2 bancs ou 4 tabourets,
- Literie : - Ours : 1 canapé-lit 2 places (140 x 200) et 2 lits 1 place superposés (90 x 200).
  - Boréale : 2 canapé-lit 2 places (140 x 200).
- 1 table basse de salon,
- 1 petit panneau solaire pour l'éclairage intérieur,
- 1 bac en plastique pour le transport de la vaisselle pour le nettoyage,
- 1 pelle + balayette,
- 1 poubelle,
- 1 extincteur, 1 détecteur à fumée et 1 détecteur à monoxyde de carbone,
- En extérieur : 1 table de pique-nique et 1 fauteuil.

Tentes-Lodges

Deux tentes de type Prospecteur d'une capacité de couchage pour 4 à 6 personnes. Le 5ème couchage correspond à un lit d'appoint (futon à déplier d'1 à 2 personnes). Elles sont chacune aménagées avec les équipements suivants :
- 1 poêle à bois, 1 grille métal protège-feu, 1 gant pour la manipulation du poêle, 1 pince/tisonnier pour les braises, 1 seau avec du sable pour étouffer les flammes en cas d'embrasement de votre poêle à bois ou feu de forge.
- 1 plan de travail avec cuvette-évier,
- 1 réchaud à gaz,
- 1 casserole (22 cm de diamètre)
- 1 table à manger avec 6 tabourets,
- 2 petites chambres : l'une avec 1 lit 2 places (140 x 200) et l'autre avec 2 lits superposés d'1 place (90 x 200),
- 1 futon convertible lit 1 à 2 places dans la partie salon/cuisine,
- 1 petit panneau solaire pour l'éclairage intérieur,

- 1 bac en plastique pour le transport de la vaisselle pour le nettoyage,
- 1 pelle + balayette,

- 1 poubelle,
- 1 extincteur, 1 détecteur à fumée et 1 détecteur à monoxyde de carbone,
- En extérieur : 1 petite terrasse avec fauteuils et 1 table de pique-nique.

PÉRIODE D'OUVERTURE DES HÉBERGEMENTS EN LOCATION
Cabanes : cabanes ouvertes toute l'année et équipées d'un poêle pour les fraîches nuits d'hiver sous la neige.
Tentes-Lodges : de mai à septembre.

PAIEMENT
Le montant du séjour est à verser en intégralité à la réservation. La réservation est considérée comme définitive après réception du contrat de location signé accompagné du règlement de la réservation. Attention : le délai d'option est de 8 jours. En cas de non réception du règlement dans ce délai, votre option de réservation sera levée.

Moyens de paiements acceptés :
- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé
- Virement bancaire :
RIB : 10071 63000 00002006181 48
IBAN : FR76 1007 1630 0000 0020 0618 148
BIC : TRPUFRP1
- Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- Chèque vacances
- Espèces

Attention : il est impératif de joindre avec votre règlement votre nom, la date de réservation ainsi que le type de réservation.

TARIFS
Nos tarifs s'entendent par hébergement et par nuit et non par personne.
Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises.
Seul le prix figurant sur votre courrier de confirmation ou bon d'échange fait foi.
La taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix du séjour. Le client doit s'en acquitter selon les tarifs en vigueur, auprès du Centre Montagnard Cap Guéry qui la collecte et la reverse à la collectivité compétente. La taxe de séjour est soit à payer en ligne selon les renseignements saisis par le client lors de sa réservation, soit à payer sur place lors de son arrivée.

CAPACITÉ DES HÉBERGEMENTS
Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance. Si vous êtes plus nombreux, nous nous réservons le droit de vous refuser.

La réservation des hébergements pour les groupes n'est pas possible, la configuration des lieux n'étant pas faite pour l'accueil des groupes (pas de salle commune, capacité des hébergements limitée…), « conformément à l'article L.121-11 du code la consommation ».

MODIFICATION OU ANNULATION DE VOTRE SÉJOUR
Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour, il devra en informer le Centre Montagnard CAP GUÉRY dès la survenance du fait générateur de cette annulation.

Modification des dates de séjour
Si le client demande à changer de date plus de 30 jours avant le départ, une somme forfaitaire de 30 € pourra être

retenue. À moins de 30 jours du séjour, les modifications de dates sont assimilables aux conditions d'annulation ci-dessous.

Annulation de séjour par le client :
- En cas de maladie, accident grave ou décès d'un parent direct et sur présentation d'un certificat médical ou de décès, nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour.
- En cas de désistement de la part du client, les frais retenus seront les suivants :
Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 30 % du prix du séjour sera retenu.
De 30 à 8 jours avant : 60 % du prix du séjour sera retenu.
Moins de 8 jours avant : 100 % du montant du séjour restera acquis au Centre Montagnard Cap Guéry.
- Bon cadeau : la valeur du bon cadeau ne peut être remboursée.
L'annulation d'une réservation ne deviendra effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte par le Centre Montagnard Cap Guéry.

Prolongation du séjour à la demande du client :
Si les disponibilités le permettent, toute prolongation de séjour fait l'objet d'un nouveau contrat.

Modification ou annulation de séjour par le Centre Montagnard Cap Guéry :
Avant votre arrivée
En cas d'alerte météo (1) avec des événements annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempérie, tempête, orage, etc. ou cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour en cabane ou en tente à une date ultérieure dans les 12 mois suivants. Si vous avez d'ores et déjà quitté votre domicile, nous proposerons de vous reloger dans un autre type d'hébergement sans supplément. Et, dans ce cas uniquement, vous bénéficierez d'une réduction de 50 % sur un prochain séjour équivalent en cabane dans les 12 prochains mois. Si aucune de ces offres ne vous satisfaisait, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée et aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.
(1) Soyez vigilants : si des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Pendant votre séjour
En cas d'alerte météo, avec des événements annoncés indépendants de notre volonté, tels intempérie, tempête, ou orage, etc. ou cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre nuit, pour raisons de sécurité. Un relogement dans un autre type d'hébergement vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément et, dans ce cas uniquement, vous bénéficierez d'une réduction de 50 % sur un prochain séjour équivalent dans les 12 mois courants. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée. Si nous n'avions pas de solution de relogement disponible, nous ferons de notre mieux pour vous aider à trouver un hébergement dans les alentours et vous proposer un report de date, possible dans les 12 prochains mois ou le remboursement de votre prestation.

DROIT DE RÉTRACTATION
Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le consommateur ne bénéficie pas de droit de rétraction pour un achat à distance dans le cadre d'un service d'hébergement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES
Les tentes et les cabanes sont inaccessibles aux personnes à mobilités réduites sans autres moyen d'accès qu'en fauteuil du fait du relief naturel montagnard.

ANIMAUX
Nos amis les animaux domestiques ne sont pas admis dans nos cabanes.

OBJETS DE VALEUR
Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements et les véhicules. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vols dans le cabanage et dans l'enceinte du Centre Montagnard Cap Guéry, ainsi que sur le parking.

ASSURANCE
L'usager déclare être titulaire d'une assurance personnelle en responsabilité civile qui garantit la responsabilité encourue à l'occasion de l'utilisation des biens loués par lui-même et les personnes dont il a la garde.

RÉCLAMATIONS ET LITIGES
Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : Centre Montagnard Cap Guéry - Col de Guéry - 63240 Le Mont-Dore. Les conditions générales présentes sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou compréhension sera soumis à la compétence des tribunaux compétents du ressort du Centre Montagnard Cap Guéry.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS
Les données nominatives fournies par le client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures. Le client dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé en s'adressant à l'adresse mail : info@capguery.com.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du Centre Montagnard Cap Guéry disponible sur le site Internet www.capguery.com, dans le hall d'entrée, à l'espace sanitaire commun et dans l'espace Kota-grill. En cas d'infraction au règlement intérieur, le client pourra se voir signifier sa résiliation du contrat et l'exclusion du cabanage et du Centre Montagnard Cap Guéry.

HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART
Les hébergements insolites du Centre Montagnard sont proposés en autonomie et sans gardiennage. Nous ne pourrons pas assurer d'accueil en dehors des horaires prévus.

Les clés de votre hébergement vous seront remises à votre arrivée, ainsi qu'une caisse, à votre disposition durant votre séjour, comprenant : les clés, le livret d'accueil, le nécessaire pour allumer un feu dans le poêle si besoin (papier, allume feu et allumettes), une casserole, un torchon, une manique, des draps housse jetables et des taies d'oreiller (non jetables), gel et lingettes désinfectantes.

Horaires d'accueil du cabanage pour un séjour EN ÉTÉ :
Arrivée à partir de 16h et jusqu'à 17h au plus tard. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services. Dans ce cas les formalités vous seront communiquées par mail.

Horaires d'accueil du cabanage pour un séjour EN HIVER :
Un accueil dématérialisé est systématiquement organisé. Quelques jours avant votre arrivée, toutes les informations concernant votre séjour et l'accès à votre cabane vous seront communiqué par mail. Les clés ainsi qu'une caisse de matériel seront à récupérer à l'espace sanitaire à partir de 15h.
L'hiver en raison des conditions d'accès au col de Guéry avec la neige, nous vous conseillons de prévoir une arrivée le plus tôt possible (avant 18h).

FIN DE SÉJOUR
Le jour de votre départ, les cabanes doivent être libérées avant 11h. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé, de faire le ménage de fin de séjour (balai), de vider les poubelles (container sur le parking) et de vider les toilettes sèches à l'endroit prévu.

Les clés et le matériel seront à redéposer à l'endroit où vous avez réceptionné le matériel (à l'espace sanitaire ou à l'accueil en fonction de la saison).

Nous vous mettons à disposition à votre arrivée des alèses jetables pour la literie, à votre départ, merci de les enlever et de les jeter dans la poubelle. Au moment du retour des clés, merci de nous déposer la caisse qui vous a été remise à votre arrivée avec tout le matériel.

ESPACE SANITAIRE COMMUN

Durant votre séjour, vous pourrez accéder à l'espace sanitaire commun 24h/24, 7j/7. Vous aurez la clé sur le trousseau qui vous est laissé à votre arrivée. Après votre passage vous devez toujours refermer à clé cet espace. Il est accessible à tous les clients des 4 hébergements. Il est composé de 2 douches, 2 WC et 2 lavabos.

PARKING

Votre véhicule sera garé sur le parking public non surveillé à l'extérieur du Centre Montagnard Cap Guéry.
À compter de mai 2025, le stationnement du parking devient payant en saison estivale. Les clients séjournant au cabanage disposent d'une gratuité de stationnement (le temps du séjour, dès 16h lors du jour d'arrivée et jusqu'au matin du départ, 11h au plus tard). Lors de leur séjour, un titre de stationnement gratuit leur sera remis avec les clés (un titre par hébergement loué et, si besoin de titre supplémentaire, un second pourra être délivré sur demande). En cas de NON RESTITUTION - celui-ci vous sera facturée : 30 € (par badge).

TRANSPORT DES BAGAGES

Le cabanage est situé à 300 m du parking, accessible par un chemin pédestre. Il vous est par conséquent fortement conseillé de réfléchir soigneusement à la préparation et à l'acheminement de vos bagages, tant en termes d'encombrement et poids que de facilité de transport (conditions météo variables, saison,…). N'hésitez pas à prendre conseil auprès de l'équipe avant votre venue.

EAU ET ALIMENTATION

Il est demandé aux clients d'apporter les jerricans et/ou bouteilles pour le transport de l'eau nécessaire à leur usage (cuisine et consommation personnelle). Les hébergements sont équipés d'un réchaud à gaz pour la cuisine. Il est donc indispensable d'être autonome en eau et accessoires de camping (popote, casseroles et couverts). La vaisselle pourra être effectuée dans les éviers du bloc sanitaire réservé aux cabaneurs, situé dans l'enceinte du bâtiment. Elle pourra être transportée à l'aide du bac en plastique présent dans chaque hébergement.

FEU

Il est strictement INTERDIT d'allumer un feu sur le site et de fumer dans les cabanes.
En raison de la proximité de la forêt les feux sont interdits sur le site : ni feux de camp, ni barbecue.
Aucun feu toléré. Code forestier : interdiction d'un feu à moins de 200 m des bois.
PV de 135 €.

DÉGRADATION

Toute dégradation quelconque dans les cabanes et dans les espaces publics accessibles du cabanage fera l'objet d'une facturation.

SÉCURITE

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront transmises (livret d'accueil).

POUR BIEN PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

Préambule

Toutes nos cabanes sont entièrement intégrées dans la nature et ne sont pas desservies en eau et électricité.

Communications

Il est indispensable de vous munir d'un téléphone portable chargé.
Pour votre sécurité, avant votre installation, il est important de trouver une zone de réception téléphonique (différente selon chaque opérateur), de façon à répondre efficacement à une urgence. Le Centre Montagnard Cap Guéry décline toute responsabilité en cas d'incapacité à se connecter à un quelconque réseau mobile.

Matériel indispensable
Il est indispensable de se munir de l'équipement suivant :
- une lampe torche par personne (impératif)
- des vêtements et chaussures adaptés à la saison et au milieu montagnard 1 200m d'altitude (prévoir une tenue de rechange en cas d'intempéries),
- une trousse à pharmacie complète,

- papier-toilette,
- une éponge et les produits de ménage nécessaires (produit avec un écolabel de préférence),
- votre duvet. Des alèses jetables ainsi que des oreillers et des taies d'oreiller sont fournis sur place), l'idéal étant de venir avec un duvet.
- vos accessoires de camping pour la préparation de vos repas (assiettes, couverts, verres...),
- vos jerricans d'eau/bouteilles.

Sanitaires
Toutes nos cabanes sont équipées de toilettes sèches. Un espace sanitaire commun, équipé de douches, toilettes, éviers et eau potable, exclusivement réservé aux cabaneurs est mis à disposition dans l'enceinte du bâtiment principal.

CABANAGE CAP GUÉRY - MODE D'EMPLOI & CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le cabanage est un campement de type trappeur où vous évoluez en autonomie.

Aucun gardiennage n'est assuré pour les campeurs, vous êtes responsable de votre séjour au cabanage et en cas de problème, vous devrez contacter les secours par vos propres moyens.

Pratiquer le cabanage, c'est être capable d'allumer un feu dans un poêle à bois, de changer une bouteille de gaz pour le réchaud en cas de besoin. C'est aussi savoir sélectionner l'indispensable dans son équipement personnel et s'organiser en prévision du transport entre le Centre Montagnard et le camp (300 mètres, avec ou sans neige). Rien de sorcier, certes, mais c'est une démarche qui s'apprend et nécessite une implication autre que d'aller passer une nuit dans un camping traditionnel ou un gîte.

Les consignes de sécurité complètes vous seront remises dans le livret d'accueil lors de la remise des clés. Dès votre arrivée, merci d'en prendre connaissance pour le bon déroulement de votre séjour.

Vous évoluez sur le site naturel sous votre entière responsabilité, vous utilisez les poêles à bois, le réchaud gaz et les autres équipements du cabanage sous votre entière responsabilité.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance de votre contrat de location et des CGV.